

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 17 janvier 2014
(convocation du 7 janvier 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Janvier Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à DUCHENE Michel à partir de 10 h15
M. BRON Jean-Charles à M. SOLARI Joël
Mme. CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mme. FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10 h 40
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. COLLET Brigitte
Mme. CAZALET Anne-MARIE à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10 h 30
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita jusqu'à 10 h 10
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique
Mlle. EL KHADIR Samira à Mlle. DELTIMPLE Nathalie

M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à Mme. DESSERTINE Laurence
M. MOGA Alain à M. DUPOUY Alain
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

CARBON-BLANC/LORMONT : requalification de l'ensemble de l'axe central de Carbon-Blanc entre l'avenue Austin Conte et l'avenue de la Gardette à Lormont. Contrat de co-développement 2012/2014 - Dossier définitif du projet - Décision

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1 – Contexte de la concertation

Dans le cadre de la programmation des contrats de co-développement 2012-2014 concernant les communes de Carbon-Blanc et Lormont (Carbon-Blanc fiche action 4-5-6 et Lormont fiche action 53), la communauté urbaine de Bordeaux envisage de réaliser un aménagement qualitatif de voirie entre l'avenue Austin Conte à Carbon-Blanc et l'avenue de la Gardette à Lormont ainsi que sur l'allée du Guâ à Carbon-Blanc.

La concertation publique s'est déroulée du 15 avril 2013 au 1^{er} octobre 2013 à 16h00.

Son bilan a été approuvé par la délibération n°2013/0824 en date du 15 novembre 2013.

L'analyse des contributions permet de relever que l'opportunité du projet n'est pas remise en question.

A l'issue de cette concertation, il est proposé d'arrêter le dossier définitif du projet dans sa nature et ses caractéristiques essentielles et le tenir à la disposition du public.

2 – Présentation du dossier définitif du projet

Le projet d'aménagement de voirie se situe sur 2 communes : Lormont et Carbon-Blanc.

La longueur de ce projet est de 2 345 mètres décomposé comme suit :

2.1 Séquence entrée de ville Sud – avenue de la Gardette et avenue de Bordeaux

Cette séquence marque l'entrée de ville Sud de la commune de Carbon-Blanc, depuis le giratoire existant avec l'avenue de Paris et jusqu'à la sortie de l'autoroute A10.

Le linéaire de ce 1^{er} tronçon est de 570 mètres.

La chaussée existante du sens Sud vers Nord, actuellement en double voie de circulation, sera reconduite en double sens de circulation.

L'accotement Est sera donc paysagé, avec un alignement d'arbres et l'accotement Ouest, verra la création d'un espace dédié pour les cyclistes et les piétons.

Le coût des travaux hors acquisitions est estimé à 1 020 000 € HT (valeur 08/2013)

2.2 Séquence entrée / extension du centre ville – avenue de Bordeaux

Cette séquence débute à la sortie de l'autoroute A10 et se termine au niveau de l'allée Lamothe, après le parking de la place Vialolle.

Le linéaire de ce 2^{ème} tronçon est de 255 mètres.

La chaussée existante sera reconduite sur une emprise projetée de 6 mètres de largeur.

L'accotement Ouest verra la création d'un espace dédié pour les cyclistes et les piétons, et d'un espace de stationnement longitudinal pour VL d'une largeur de 2 mètres avec alternance de bandes plantées.

Le coût des travaux hors acquisitions est estimé à 705 000 € HT (valeur 08/2013)

2.3 Séquence – aménagement centre ville – commerces de proximité – avenue Austin Conte

Cette séquence débute au carrefour de l'allée Lamothe, après le parking de la place Vialolle et se termine au carrefour ave la rue Blanqui.

Le linéaire de ce 3^{ème} tronçon est de 620 mètres.

Secteur îlot Thérèse :

L' îlot Thérèse sera réaménagé en promenade urbaine.

Afin de qualifier cet espace, le projet consiste à créer une déambulation depuis le carrefour de la rue Gaston Cabannes jusqu'à l'épaississement de l'espace au niveau des terrasses de café.

Cet espace sera traité de manière très qualitative.

Le coût des travaux hors acquisitions est estimé à 2 323 000 € HT (valeur 08/2013)

2.4 Séquence allée du Guâ

L'aménagement de l'allée du Guâ, d'une longueur de 900 mètres sur 4 mètres de largeur, est destiné à assurer la continuité d'un itinéraire cyclable nord-sud parallèle à l'avenue Austin Conte et à l'avenue de Bordeaux.

En effet, la requalification de l'axe central de Carbon-Blanc, compte tenu de son emprise et de son traitement (voie à double sens, stationnement et trottoirs élargis), ne peut recevoir d'aménagements cyclables.

C'est donc l'allée du Guâ qui doit permettre d'accueillir les cyclistes tout en maintenant l'accès automobile des riverains.

Afin de tenir compte des remarques relatives à la maîtrise foncière des emprises nécessaire à l'aménagement, cette séquence sera différée dans l'attente des résultats des recherches foncières.

Le coût des travaux hors acquisitions est estimé à 852 000 € HT (valeur 08/2013)

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de l'environnement,

VU le code de l'Urbanisme notamment l'article L.300-2,

VU la délibération n°2013/0824 en date du 15 novembre 2013 approuvant le bilan de la concertation publique,

VU le dossier définitif du projet ci-annexé,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que l'opportunité du projet n'est pas remise en cause par le résultat de la concertation, mais qu'il doit être tenu compte des remarques sur l'aménagement de l'allée du Guâ.

CONSIDERANT que la nature et les caractéristiques essentielles du projet constituent les meilleures réponses aux objectifs attendus.

DECIDE

Article 1 : D'arrêter, suite à la concertation, le dossier définitif du projet de requalification de l'ensemble de l'axe central de Carbon-Blanc entre l'avenue Austin Conte et l'avenue de la Gardette à Lormont tel qu'il est dressé ci-dessus.

Article 2 : De tenir à disposition du public le dossier définitif du projet, à la Direction Territoriale Rive Droite de la Communauté urbaine de Bordeaux, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 janvier 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 FÉVRIER 2014

PUBLIÉ LE : 5 FÉVRIER 2014

M. ALAIN DAVID